

**Le Conseil municipal de ST-SYLVESTRE-PRAGOULIN
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Peuple
le 23 AVRIL 2009**

PRESENTS : JOURDAN C., GEORGES J.C., COURTADON J., FINCK M., MANILLERE B., BECOUSE G., DELAIZE G., DRAVERS D., GUY C., LAPLACE R., MARIDET A., POTIGNAT J., ROUMIER S.

ABSENT : BRUN J.B.

COMPTE RENDU DE L'ETUDE SUR LE HAMEAU DE GÎTES

Tiphaine et Julie, deux des 5 étudiantes en Master I « Conduite projets en conduite tourisme culturel » chargées de l'étude du Hameau de Gîtes « Beau Soleil », ont présenté les conclusions de leur travail.

Elles ont évalué les points faibles (un manque de confort et d'animation) et les points forts (le cadre, le calme et la proximité de Vichy). Un classement et une labellisation permettraient d'attirer une clientèle nouvelle mais les orientations des Comités de Tourisme du Puy-de-Dôme privilégient le haut de gamme. Ce qui est très loin de correspondre à l'état actuel des gîtes.

Parmi les axes de développement qu'elles ont envisagés, le plus intéressant semble la création d'emplacements de camping pour diversifier la clientèle.

Le conseil municipal remercie Tiphaine et Julie, louant le travail réalisé dans le temps imparti, ce travail doit maintenant être approfondi en fonction de l'image et de l'identité que la commune veut promouvoir.

- COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

• **Services à la population :**

Rappel concernant la journée du 1^{er} Mai :

L'Atelier organise sa brocante à partir de 7h30 parking de la salle des sports, l'Amicale Laïque sa bourse aux vêtements à partir de 8 h 00 et le « Vélo Sport Saint-Yorre », en collaboration avec l'Inter associations, une course cycliste l'après-midi. Les derniers détails de l'organisation de la journée sont précisés, notamment l'emplacement du stationnement et le sens de la circulation.

Un dépliant annonçant le programme de la journée a été distribué dans les boîtes aux lettres et un affichage sera effectué.

Randonnée équestre / marche / VTT : 24 mai 2009

La date est fixée définitivement au 24 mai, le 10 mai initialement choisi faisant « doublon » avec une randonnée équestre prévue au calendrier des cavaliers.

Le départ se fera entre 8h30 et 11h00 en fonction des parcours à la salle polyvalente.
Possibilité de repas froid à midi sur réservation.

- **Urbanisme et Habitat :**

Eclairage public :

Une nouvelle réunion s'est tenue avec les représentants du SIEG et de FORCLUM AUVERGNE. Ils nous apporteront leur concours pour approfondir l'étude des consommations en éclairage public dont le relevé a été réalisé par la commission. La possibilité de couper les lampadaires entre certaines heures est à nouveau évoquée, une étude à ce sujet étant en cours à Hauterive, leurs conclusions pourront être utiles dans la prise de décision.

Logements communaux :

Les devis pour des travaux d'électricité et de plomberie dans le logement de la Croix du Triève sont présentés, approuvés ; les travaux seront lancés le plus rapidement possible.

Ecole :

La commission se réunira le lundi 4 mai à 19 h 00 pour étudier les 4 devis concernant la mise en place de rideaux protège-soleil pour la salle de classe GM-CP et la garderie. La réfection du toit des mêmes classes est prévue pendant les prochaines vacances scolaires.

- **Environnement :**

Le devis concernant un dessouchage, non effectué dans les travaux connexes du remembrement de Brugheas, est parvenu en mairie. Il est accepté et les travaux commandés.

Pour répondre à la nouvelle réglementation, les véhicules communaux ont été équipés de bandes réfléchissantes et la mise en place de triangles lumineux est programmée.

Sylvie ROUMIER fait le compte-rendu de la réunion de la sous-commission qui évaluera les possibilités de fleurissement, en fonction du budget attribué, lors de sa prochaine réunion prévue le 24 avril à 14 h 30.

Quelques points concernant la sécurité sont également évoqués : un pont sans garde-fou commun à Brugheas et Saint-Sylvestre-Pragoulin, les barrières de sécurité dans le virage de la côte des Gays à revoir pour plus de sécurité aux motards.

Monsieur BECOUSE a assisté à la dernière réunion du SIVOM dont la dissolution a été prononcée. La répartition des résultats des comptes de bilan du syndicat s'est faite selon les critères appliqués aux centimes syndicaux à savoir : la population et la surface des communes adhérentes. La somme qui revient à notre commune s'élève à 32 955.82 €.

- **Education :**

La réunion du Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion du Collège de St-Yorre s'est tenue le 30 Mars. La participation budgétaire 2009 de notre commune s'élève à 2 159.73 € pour 32 élèves de St Sylvestre fréquentant le collège. Ce syndicat va être dissous en 2010. En effet, les différents emprunts contractés arrivant à terme, son existence ne se justifie plus vraiment. Concernant la participation aux voyages scolaires, elle sera désormais directement demandée aux différentes communes en fonction du nombre d'enfants inscrits au collège.

- **Travaux :**

Monsieur COURTADON relate la réunion qui s'est tenue ce matin avec deux représentants de la DDEA qui ont fourni de nouvelles estimations concernant l'impasse des Gravières et la rue de la Pifonnette. La crue de novembre 2008 ayant sérieusement endommagé l'impasse des Gravières, les travaux vont être réalisés en priorité. L'appel d'offres sera lancé dès qu'une date pourra être fixée pour la réfection du réseau d'eau.

- QUESTIONS DIVERSES :

Madame le Maire évoque le reportage diffusé dans le journal de 13 H du 21 avril sur TF1 à l'initiative des riverains de la station d'épuration. Elle déplore qu'aucune information n'ait été communiquée ni aucun contact pris auprès des services de la Mairie. D'autre part, des imprécisions sont à corriger. La présentation de Jean-Pierre PERNAUD fait état d'une station d'épuration qui serait installée à quelques dizaines de mètres des habitations, ce qui est loin de la réalité. Quant à la pseudo absence de dialogue entre les riverains et la municipalité, les dits riverains ont été reçus (par deux ou en groupe) une bonne dizaine de fois en mairie depuis les élections municipales de mars 2008, sans compter la visite collective organisée par la municipalité à la Station de Vaux dont la plus proche riveraine témoignait d'ailleurs de l'absence totale de nuisances olfactives lors du même reportage.

Enfin, quand la municipalité a montré son écoute et sa prise en compte des inquiétudes des riverains en éloignant encore la station des habitations, la légalité des plans qui portaient cette modification a été remise en cause par ces mêmes riverains.

Madame le maire exprime son incompréhension devant leur attitude.